

PROGRAMME DE FORMATION 7h B(78) vers B

Objectifs de la formation

Cette formation vise les conducteurs de véhicules à changement de vitesse automatique qui souhaitent conduire des véhicules à changement de vitesse manuel.

Durée

7h

Horaires

Définis sur rendez-vous avec l'agence

Intervenants

La formation est assurée par un moniteur titulaire du BEPECASER.

Le programme de formation

Cette formation s'organise en 2 séquences

Séquence 1 : formation pratique : trafic nul ou faible

(Durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquences 2 : formation pratique : conditions de circulation variées, simples et complexes

(Durée : 5 heures)

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adoptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Attestation de fin de formation

A la fin de la formation, une attestation est remise par votre école de conduite. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesse qu'à compter du jour où **vous êtes en possession du titre de conduite définitif**.

Responsable pédagogique : Pascal TESTE